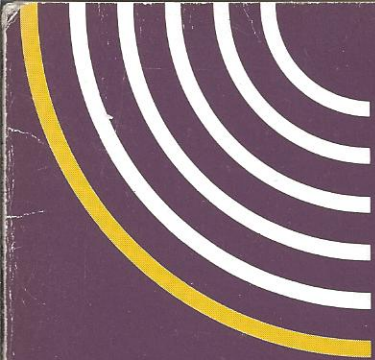
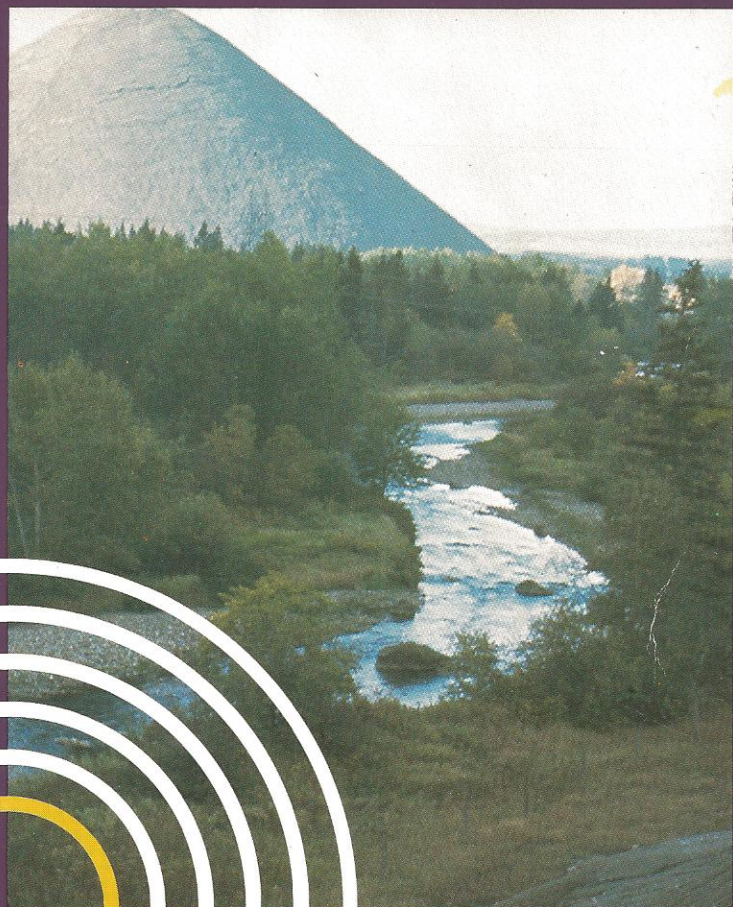




La Bécancour

Une tâche urgente



Québec 

La Bécancour

Une tâche urgente

Ministère de l'Environnement du Québec
Direction générale de l'assainissement de l'eau
Direction des études du milieu aquatique

Recherche et rédaction:
Direction des études du milieu aquatique

Conception et réalisation graphique:
Bouvry Designers inc.

Photographies:
Direction des études du milieu aquatique

Production:
Direction des communications
et de l'éducation

Dépôt légal - 1^{er} trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-11775-1
ENVIRODOQ 850217

©Ministère de l'Environnement du Québec
Reproduction autorisée avec mention
de la source

Table des matières

	Page
L'assainissement des eaux au Québec	4
Un outil taillé sur mesure	6
Des montagnes à la plaine	7
Au pays de l'or blanc: de la source au lac William	9
Une pollution importante	11
Des usages à récupérer	13
Quand les plus belles sources sont altérées: du lac Joseph à Lyster	14
De graves détériorations	16
Pour protéger ce coin superbe	16
À l'orée des Bois-Francs: de Lyster à l'embouchure	19
Une situation critique	22
Préserver et consolider	24
Pour rajeunir la Bécancour	26
Une qualité de moins en moins acceptable	26
Un assainissement nécessaire	26
Une action concertée	27

L'assainissement des eaux au Québec

Une eau qui se dégrade progressivement parvient de moins en moins à répondre aux besoins d'utilisation, sans cesse croissants. C'est pourquoi il est essentiel de préserver et d'améliorer les usages actuels de cette ressource précieuse, tout en rétablissant les usages qui ont été perdus par suite de l'activité humaine. C'est le but que vise le Programme d'assainissement des eaux du ministère de l'Environnement du Québec. Ce Programme, mis en place à la fin de 1978, poursuit les objectifs généraux suivants:

- améliorer et conserver la qualité des eaux de façon à pouvoir répondre aux besoins des usagers: alimentation en eau, baignade, activités récréatives, etc.;
- obtenir des milieux aquatiques équilibrés qui assurent aux ressources biologiques une évolution normale.

À ces objectifs généraux s'ajoutent des objectifs particuliers, qui doivent être précisés pour chaque cours d'eau. Pour ce faire, le Ministère pose d'abord un diagnostic quant à l'état de dégradation du cours d'eau et identifie les sources de pollution. Puis, il dresse la liste des usages qui doivent être récupérés ou préservés. Cette liste comprend tant les usages actuels — tels que les prises d'eau potable, les usages récréatifs, la vie aquatique — que les usages potentiels, c'est-à-dire les usages qui pourront être récupérés lorsque la qualité de l'eau aura été améliorée. Lorsqu'il fixe ainsi des objectifs d'assainissement, le Ministère s'efforce de tenir compte des projets d'aménagement mis de l'avant par la population locale.

Une fois les objectifs définis, le Ministère détermine alors, selon les sources de pollution en cause, la nature des mesures à prendre pour préserver ou récupérer les usages identifiés. Le tableau ci-contre décrit brièvement les principaux types de pollution, leur origine et leurs répercussions environnementales.

Ces divers types de pollution résultent de l'activité de trois groupes principaux: les

municipalités, les industries et les exploitants agricoles. Les interventions prévues dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux s'articulent donc autour des trois grands volets suivants:

- l'épuration des eaux d'égout municipales,
- le traitement des eaux usées industrielles,
- la réduction de la pollution engendrée par les pratiques d'élevage et de culture.

Au Québec, c'est aux pollueurs que revient la responsabilité de mettre en place les installations d'épuration nécessaires à l'assainissement des eaux ou d'adopter les mesures correctrices qui s'imposent. Pour sa part, le Ministère leur prête un concours technique, doublé dans le cas des municipalités d'une assistance financière importante. Il assume de plus la planification et la gestion du Programme d'assainissement des eaux.

Type de pollution	Description et sources	Répercussions environnementales
Organique	Cette pollution provient des déversements dans les cours d'eau de matière organique d'origine humaine, animale et industrielle.	Elle entraîne une diminution de la concentration d'oxygène dans l'eau, provoquant ainsi la disparition de certaines espèces de poisson. Dans les cas extrêmes, elle engendre des odeurs nauséabondes.
Toxique	D'origine industrielle (métaux lourds, toxiques organiques et inorganiques) et agricole (pesticides, herbicides), cette forme de pollution se trouve dans l'eau, les sédiments ou les organismes vivants.	Elle a des effets immédiats ou latents sur les organismes vivants. Selon la nature de la substance, la dose rejetée et l'espèce en cause, elle peut aller jusqu'à détruire cet organisme vivant, affaiblissant ainsi un maillon de la chaîne alimentaire. Dans les cas les plus marqués, ses effets peuvent toucher les maillons supérieurs de la chaîne, dont l'être humain.
Fertilisante	Cette forme de pollution provient de substances nutritives ou de nutriments, comme l'azote et le phosphore, présents principalement dans les rejets domestiques et agricoles.	Elle favorise la prolifération des algues et des plantes aquatiques. En quantité excessive, celles-ci entraînent des problèmes esthétiques. De plus, lorsqu'elles respirent (la nuit) et lorsqu'elles se décomposent, les plantes aquatiques consomment l'oxygène de l'eau, ce qui est néfaste pour la faune aquatique.
Microbienne	Cette forme de pollution est attribuable à la présence dans l'eau de germes pathogènes (bactéries, virus) résultant de rejets d'origine humaine ou animale.	Elle crée un milieu propice à la propagation de certaines maladies infectieuses, limitant ainsi la pratique d'activités récréatives. De plus, elle rend nécessaire le traitement de l'eau destinée à la consommation.
Esthétique	Cette forme de pollution se manifeste en général par la présence de couleur, de matières en suspension, d'objets flottants, de mousses, etc.	Certaines formes de pollution esthétique, telles les matières en suspension, peuvent détruire des zones de fraie. D'autres, telles les mousses, rendent peu attrayante la pratique d'activités récréatives.

Un outil taillé sur mesure

La Bécancour: une tâche urgente fait partie d'une série de rapports portant sur les principaux bassins hydrographiques que compte l'ensemble du Québec.

Destinée à tous ceux qui, de près ou de loin, ont un rôle à jouer en matière d'assainissement des eaux — municipalités, entreprises, exploitations agricoles, groupes environnementaux et population en général — la présente collection vise tout d'abord à tracer un portrait de l'état de la qualité des cours d'eau du Québec. Elle vise également à faire connaître les objectifs que poursuit le ministère de l'Environnement en matière d'assainissement des eaux, de même que les gestes à poser pour atteindre ces objectifs et les bénéfices qui en résulteront.

C'est par bassin versant, c'est-à-dire par territoire drainé par un même cours d'eau, que se présente ce tableau d'ensemble. Pourquoi le Ministère a-t-il adopté un tel découpage hydrographique du territoire? Parce que, pour être efficaces, les interventions en matière d'assainissement doivent porter sur l'ensemble du cours d'eau. En effet, les diverses dégradations que subit un cours d'eau s'additionnent tout le long de son parcours, depuis sa source jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire d'amont en aval. Le résultat: des cours d'eau généralement de bonne qualité dans leur section amont, de moindre qualité dans leur section intermédiaire et de piètre qualité dans leur section aval. Il ne suffit donc pas, pour récupérer les usages d'un cours d'eau en un endroit déterminé, d'assainir l'eau en ce lieu précis. Il faut aussi enrayer les sources de pollution situées en amont. C'est pourquoi le Programme d'assainissement des eaux du Québec planifie ses interventions par bassin hydrographique, d'amont en aval.

C'est donc autour d'un même bassin versant que s'articule chacune des brochures de la présente collection. Une brève description nous permet tout d'abord de situer le bassin tant sur le plan géographique que sur le plan socio-économique. Puis, chaque section du cours d'eau fait l'objet d'un diagnostic détaillé: ses usages actuels et

potentiels, l'état de détérioration de ses eaux, les objectifs d'assainissement à atteindre, les mesures à prendre et les bénéfices environnementaux escomptés. Enfin, une synthèse des éléments étudiés trace le portrait global du bassin quant à la qualité de ses eaux et quant aux usages qu'il sera possible de récupérer ou de préserver une fois accomplies les interventions jugées nécessaires.

La Bécancour, en aval de l'agglomération de Thetford-Black-Lake, compte parmi les quinze stations-rivières les plus polluées du Québec.



Des montagnes à la plaine

Sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, le bassin hydrographique de la rivière Bécancour draine environ 2 600 km² d'un territoire qui chevauche la région des Appalaches et la plaine du Saint-Laurent. Il est situé entre les bassins des rivières Nicolet et Chaudière et englobe, en tout ou en partie, les comtés de Lotbinière, Beauce, Wolfe, Mégantic, Arthabaska et Nicolet.

La rivière Bécancour, de même que ses nombreux tributaires, les rivières aux Pins, Palmer, Laurierville, Bourbon, Saint-Rosaire et Blanche, est fortement liée à l'économie régionale, offrant ses ressources aux activités industrielles, minières et récréatives.

Le bassin de la rivière Bécancour supporte des activités assez intenses tant sur le plan industriel qu'agricole.

Du côté industriel, le bassin compte cinq grands centres, soit ceux de Bécancour, Daveluyville, Princeville, Plessisville et Thetford-Mines. Les principaux secteurs d'activité sont l'amianté (Thetford-Mines), la confection de vêtements, la construction de meubles et de maisons mobiles, l'alimentation, les produits métalliques, la céramique, les ferro-alliages et les produits chimiques.

L'agglomération de Thetford-Mines vient en tête pour ce qui est du nombre d'emplois dans le secteur industriel. Suivent, dans l'ordre, Plessisville, Princeville et Bécancour. Le développement du parc industriel de Bécancour et le déclin des opérations de l'amianté modifieront sûrement, à court et à moyen terme, la répartition des travailleurs.

Sur le plan agricole, le bassin compte vingt-sept municipalités rurales, ce qui démontre bien la place qu'y occupe l'agriculture. Les activités sont centrées sur la production laitière, qui représente environ 55% de la production agricole, ainsi que sur

l'élevage du boeuf et du porc, totalisant respectivement 13 et 12%. Les zones rurales sont cependant en perte de main-d'oeuvre, en raison d'une migration vers les centres urbains.

Mais toutes ces activités économiques sont souvent synonymes de pollution, et la qualité de l'eau en subit les contrecoups. La croissance des villes et la multiplication des lieux de villégiature contribuent également à aggraver l'état de la Bécancour et de ses tributaires. Toutefois, l'impact de ces divers facteurs sur la qualité des eaux est fonction de la nature et de l'intensité des activités de mise en valeur du milieu. C'est à la lumière de toutes ces considérations que le bassin versant a été divisé en trois tronçons:

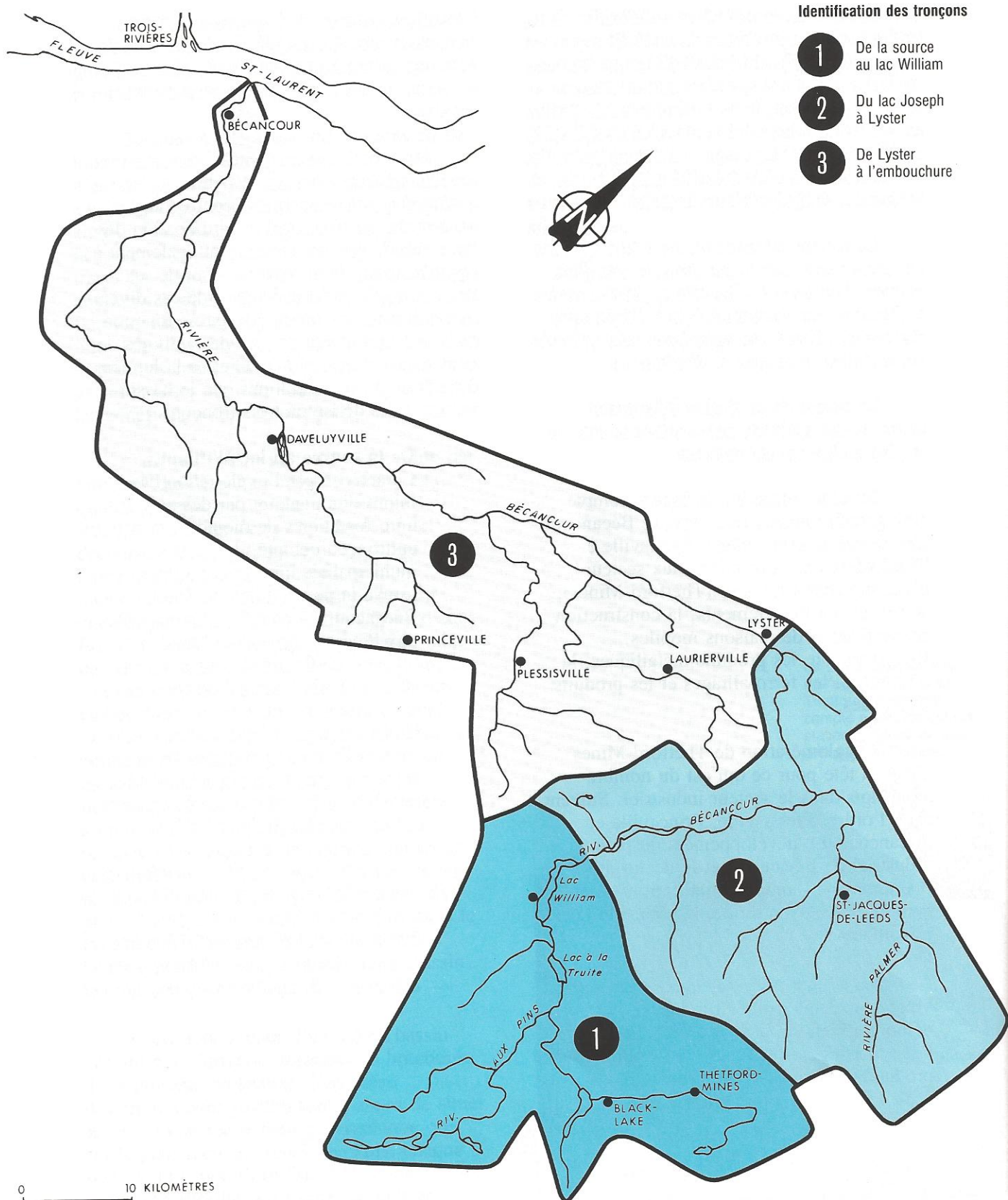
- **De la source au lac William.**

Caractérisé par l'exploitation des mines d'amianté et par des activités agro-forestières de moindre envergure, ce tronçon compte plusieurs municipalités importantes. On y trouve la première partie de la Bécancour et son tributaire la rivière aux Pins, ainsi que les lacs Bécancour, Sunday, Breeches, de l'Est, à la Truite et William.

- **Du lac Joseph à Lyster.** Secteur essentiellement agro-forestier, ce tronçon regroupe quelques petites municipalités aux abords des rivières Bécancour, Osgoode et Palmer.

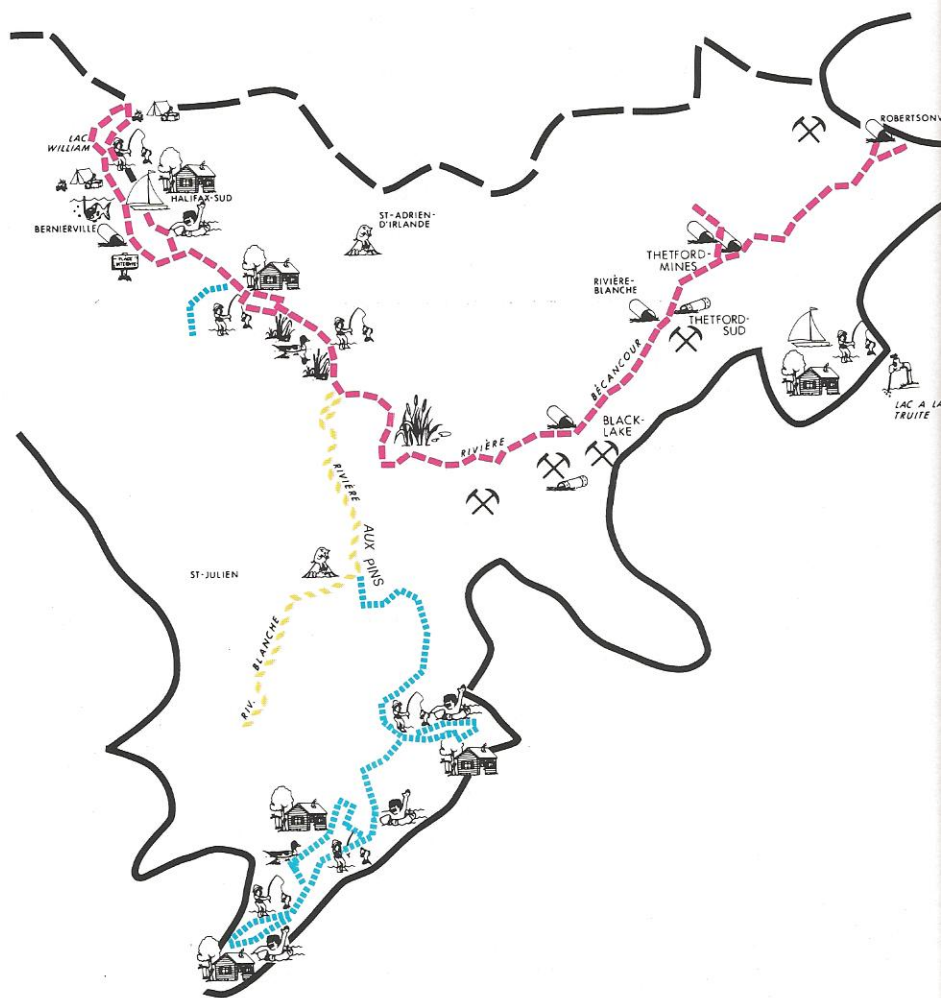
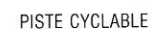
- **De Lyster à l'embouchure.** Un secteur fortement agricole, où coulent les rivières Bécancour, Laurierville, Bourbon, Saint-Rosaire et Blanche; on y trouve quelques centres industriels d'importance.

Bassin de la rivière Bécancour



**Au pays de l'or
blanc: de la source au
lac William**

10



Au pays de l'or blanc: de la source au lac William

La rivière Bécancour prend sa source dans le lac Bécancour et traverse les municipalités de Robertsonville (1 987 hab.), Thetford-Mines (19 965 hab.), Thetford-Partie-Sud (2 879 hab.), Rivière-Blanche (1 113 hab.) et Black-Lake (5 148 hab.). En aval de Black-Lake, le cours principal draine les cantons d'Ireland, Wolfestown et Halifax jusqu'au lac William. Les principaux tributaires de la Bécancour dans ce tronçon du bassin sont les ruisseaux de l'Aqueduc et Madore, la rivière Blanche, la rivière aux Pins, ainsi que de nombreux petits ruisseaux et fossés drainant des terrils miniers ou des étangs de sédimentation.

Dans cette région, l'extraction de l'amiante emploie environ 34% de la main-d'oeuvre, l'industrie, 24%, et le secteur tertiaire, 42%. L'activité industrielle est axée principalement sur le matériel de transport, les produits métalliques, les aliments et boissons, la fabrication de meubles, la confection de vêtements et les produits minéraux non métalliques.

L'environnement physique de la section est, comprenant les villes minières de Black-Lake, Thetford-Mines, Thetford-Partie-Sud, Robertsonville et Rivière-Blanche, connaît une détérioration marquée. Une promenade dans ces villes suffit pour visualiser l'étendue des dégâts: les montagnes de rebuts miniers qui déparent le paysage et le remplissage du lac Noir en témoignent éloquemment.

Le Centre-Sud, mi-forestier, mi-agricole, est une région à relief accidenté drainée par la rivière aux Pins. Les paysages y sont superbes. Les principales zones de villégiature se trouvent aux lacs Sunday, Breeches et de l'Est. Ces trois plans d'eau représentent un riche potentiel récréatif pour la population régionale.

Une pollution importante

Dès sa sortie du lac Bécancour — à la source, pour ainsi dire — la rivière Bécancour reçoit les eaux usées municipales et industrielles de Robertsonville, Rivière-Blanche, Thetford-Mines, Thetford-Partie-Sud et Black-Lake. S'ajoute également à ces rejets le ruissellement des gigantesques terrils miniers qui composent le paysage régional. Le faible débit à cet endroit et la surcharge de polluants occasionnent une très grande détérioration de la rivière et ce, jusqu'au lac William. En aval de Black-Lake, la rivière est tellement contaminée que ce secteur est reconnu comme l'une des quinze stations-rivières les plus polluées du Québec!

Plus loin, les apports agro-forestiers des cantons d'Ireland, Wolfestown et Halifax, ainsi que les écoulements des fosses septiques inadéquates des riverains, viennent charger

Très tôt en début de parcours, les activités minières entraînent une détérioration marquée de l'environnement physique.





Dès la source de la Bécancour, les rejets d'eaux usées et la destruction des rives contribuent à la dégradation globale de la rivière.

les eaux de la rivière aux Pins de matières en suspension, de nutriments, de biocides et de bactéries fécales. La rivière aux Pins déverse tous ces apports dans la Bécancour, en amont du lac à la Truite, un peu au sud du lac William.

La détérioration de la Bécancour est particulièrement marquée sur son cours principal, entre Thetford-Mines et le lac William. Elle se manifeste par une mauvaise qualité bactériologique, des déficiences localisées en oxygène dissous, des concentrations excessives de matière organique, de nutriments et de matières en suspension, un aspect esthétique peu invitant (prolifération de plantes aquatiques et d'algues, odeurs nauséabondes), ainsi qu'une vie aquatique menacée. Ajoutons à cela les risques d'infection qui guettent le baigneur imprudent, et l'on comprendra que la population évite ce coin de rivière.

Pour sa part, le lac William reçoit les eaux usées municipales de Bernierville, incluant celles de son hôpital, et les écoulements des fosses septiques inadéquates des riverains de Halifax-Sud. Une autre source de contamination atteint ce lac et le lac à la Truite; il s'agit de l'étang Stater, ancien milieu de sédimentation des rejets miniers, qui largue d'importantes quantités de phosphore. En plus des sources de pollution en provenance de l'amont, ces apports contribuent à l'enrichissement accéléré de ces deux lacs, avec comme résultat la prolifération d'algues et de plantes aquatiques. De plus, la qualité bactériologique de ces plans d'eau ne permet plus la natation en plusieurs endroits, particulièrement à l'entrée des lacs et sur la rive gauche, en aval de Bernierville, dans le cas du lac William. Ce dernier agit comme une trappe, accumulant la majorité des substances polluantes particulières, d'où l'importance d'agir dans les plus brefs délais.

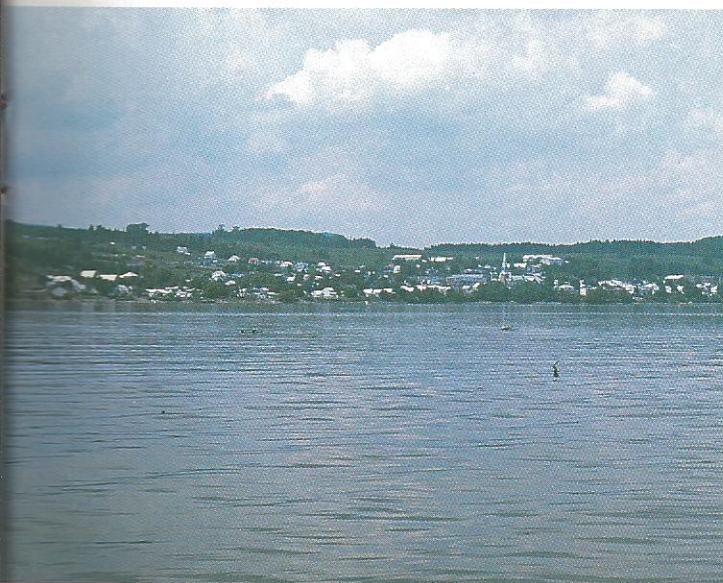
Des usages à récupérer

Si l'on veut récupérer et consolider les usages du lac William, éliminer les problèmes de salubrité et d'esthétique observés dans le secteur compris entre Thetford-Mines et Black-Lake, obtenir une vie aquatique équilibrée dans la rivière Bécancour et protéger les prises d'eau potable de Plessisville et de Daveluyville, il sera nécessaire d'intercepter et d'épurer les eaux usées domestiques et industrielles des municipalités situées en amont du lac William. Il s'avérera également très important de stabiliser les haldes minières (possiblement par une mise en végétation) et de réduire au minimum les rejets de fibres d'amiante résultant des activités minières et industrielles de la région.

Il faudra aussi intervenir sur le plan agricole pour éliminer tous les cas de pollution grossière (déversements illicites, tas de fumier sur la rive, etc.) dans le canton d'Ireland (en partie), de même qu'il faudra empêcher l'écoulement des eaux de l'étang Stater vers la rivière.

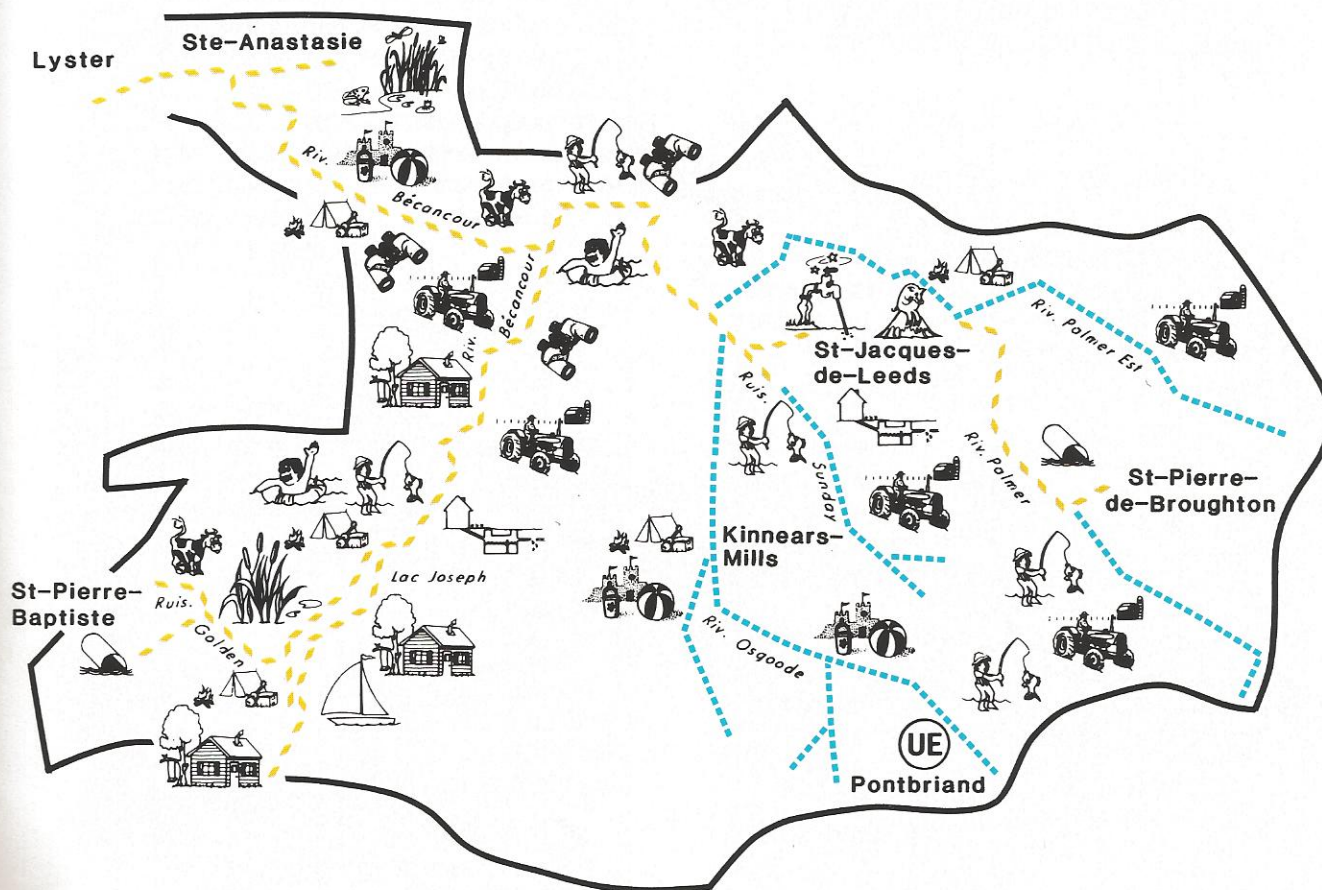
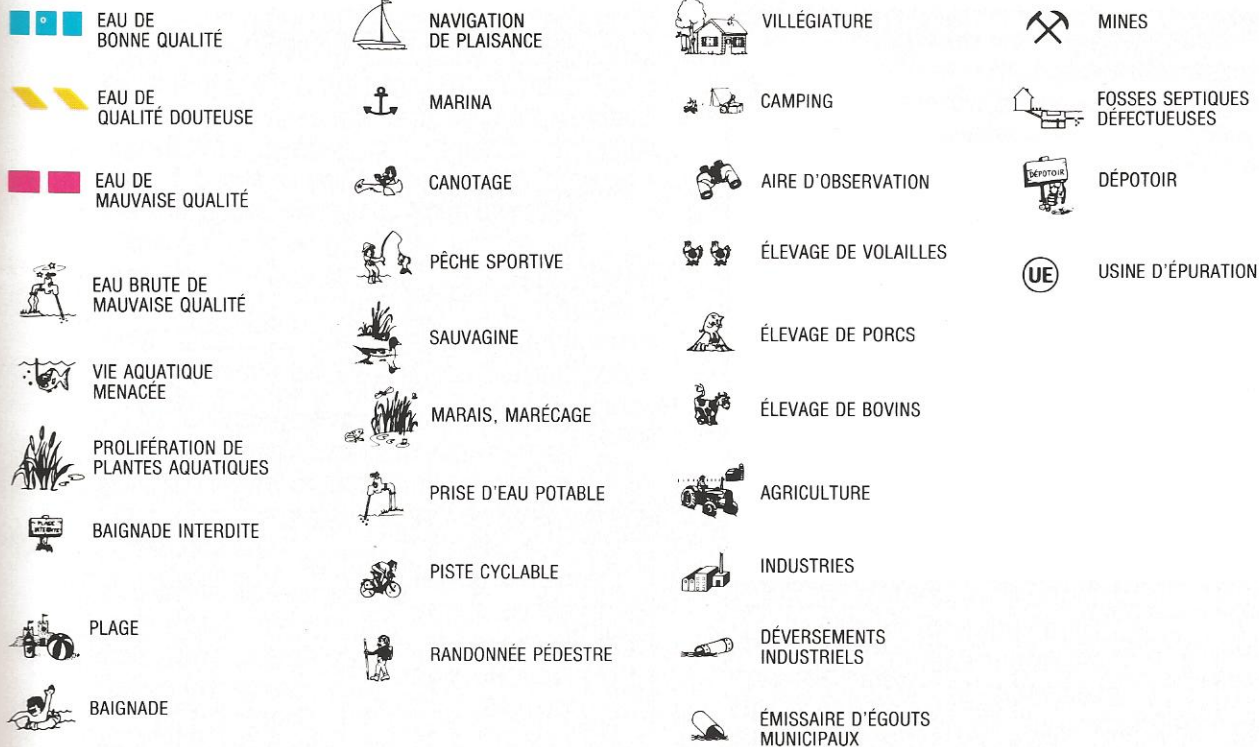
Enfin, il faudra assainir le lac William en traitant les eaux usées domestiques et industrielles de Bernierville. Cela permettra de récupérer les activités de baignade près de la municipalité. Il est absolument essentiel que la population riveraine fasse sa part en procédant à la vérification et à la réfection de ses installations septiques et en participant activement aux diverses campagnes de revégétation des berges.

Au lac William, la mauvaise qualité de l'eau menace la pratique de nombreuses activités récréatives.



**Quand les plus belles
sources sont altérées:
du lac Joseph à Lyster**

Rivière Bécancour: du lac Joseph à Lyster



Quand les plus belles sources sont altérées: du lac Joseph à Lyster

Après le lac William, la rivière Bécancour forme le lac Joseph, puis reçoit principalement les eaux du ruisseau Bullard et de la rivière Palmer. Le territoire drainé s'étend en partie dans les cantons de Leeds, Inverness, Ireland, Broughton et Thetford-Mines. Les principales agglomérations sont Saint-Antoine-de-Pontbriand (974 hab.), Saint-Pierre-de-Broughton (1 046 hab.), Saint-Pierre-Baptiste (544 hab.), Saint-Jacques-de-Leeds (778 hab.) et Lyster (1 985 hab.).

Les activités de cette région sont dominées par l'élevage de bovins et de porcs et par l'exploitation forestière. Près de Saint-Antoine-de-Pontbriand, le travail d'une partie de la main-d'oeuvre est directement lié aux activités de la région de Thetford-Mines. Dans le reste du territoire, on trouve quelques entreprises de confection de vêtements et de produits du bois. À Lyster, les vêtements, les plastiques, les produits métalliques et les produits pour animaux constituent les principales productions industrielles.

De graves détériorations

Hélas, dans ce coin superbe, les usages sont limités! L'approvisionnement en eau potable est occasionnellement compromis par la contamination des nappes souterraines dans le canton d'Ireland, à Saint-Jacques-de-Leeds et à Saint-Pierre-de-Broughton. La vie aquatique est importante entre le lac William et le lac Joseph, où se trouve un véritable sanctuaire pour la reproduction du maskinongé. La villégiature est concentrée autour du lac Joseph, malgré la mauvaise qualité de l'eau et la prolifération de plantes aquatiques qui restreignent les activités récréatives. Le cours principal de la Bécancour comporte deux sites à fort potentiel récréatif régional; il s'agit des chutes de Lysander et du Sault-Rouge, situées de part et d'autre de la confluence de la rivière Palmer. Cette dernière compte plusieurs sites récréatifs importants, tels les chutes de Sainte-Agathe-de-Lotbinière, le camping du Vieux Moulin, le camping Soleil et la plage Lemieux (rivière Osgoode). Toutefois, à ces

endroits, la mauvaise qualité de l'eau restreint les activités et, en particulier, la baignade. La demande récréative se fait sentir jusqu'à Lyster, où l'on peut observer un peu de villégiature et un petit parc urbain en bordure de la rivière.

En aval du lac William, la rivière Bécancour ne parvient pas à récupérer. À Saint-Pierre-Baptiste, les déversements d'eaux usées municipales dans le ruisseau Golden occasionnent une grave détérioration esthétique et enrichissent le lac Joseph. À cette hauteur, les apports agricoles d'une partie du canton d'Inverness et les écoulements des fosses septiques inadéquates des riverains contribuent à la surfertilisation des eaux. La rivière Palmer, d'autre part, reçoit les eaux usées de Saint-Pierre-de-Broughton à sa tête et, plus loin en aval, celles de Saint-Jacques-de-Leeds* et Saint-Antoine-de-Pontbriand**, via la rivière Osgoode et le ruisseau Sunday. Les apports agricoles des cantons de Leeds et Nelson causent aussi une surfertilisation de la Bécancour. Finalement, les eaux usées municipales traitées et les déversements industriels de Lyster provoquent de nouveaux problèmes pour ce qui est de l'oxygène dissous, de la turbidité, des algues et plantes aquatiques, des bactéries et des substances toxiques, de sorte que la qualité de l'eau est encore une fois douteuse.

Pour protéger ce coin superbe

En plus des interventions mentionnées précédemment, il sera nécessaire, pour assainir le lac Joseph, de traiter les eaux usées de Saint-Pierre-Baptiste et de s'assurer du bon fonctionnement des installations septiques des résidences aux abords de ce lac. Pour épurer la rivière Palmer, il faudra traiter les eaux usées de Saint-Pierre-de-Broughton. À Saint-Jacques-de-Leeds, on devra réacheminer les eaux usées de quelques résidences qui rejoignent illégalement le réseau d'égouts pluvial. À la source de la

* Raccordements au réseau pluvial

** Eaux usées traitées

rivière Osgoode, l'efficacité du traitement des eaux usées de Saint-Antoine-de-Pontbriand devra être maintenue à son degré maximum.

Enfin, pour permettre le plein usage de l'eau à Lyster et pour préserver les usages en aval, il faudra évaluer le système actuel d'épuration des eaux usées de cette municipalité et traiter les eaux usées industrielles pour mettre fin aux rejets de substances toxiques.

Comme ailleurs, il faudra aussi intervenir dans le secteur agricole afin d'éliminer les apports polluants dans les cantons de Nelson et d'Inverness (en partie).

Le plan d'assainissement envisagé pour ce tronçon devrait permettre de préserver la vocation récréative des sites actuels et potentiels, comme ceux du lac Joseph et de la rivière Bécancour, des chutes de Lysander, des cascades du Sault-Rouge et de Lyster. Il aura également pour effet de consolider les potentiels récréatifs de la rivière Palmer (secteur en aval des chutes de Sainte-Agathe et Domaine du Vieux Moulin, près de Saint-Jacques-de-Leeds) et ceux de la rivière Osgoode (camping Soleil et plage Lemieux à Kinnears-Mills). En outre, les mesures d'assainissement proposées permettront de protéger les prises d'eau potable situées en aval.



Le secteur du lac Joseph possède un fort potentiel récréatif qui mérite d'être protégé.

Rivière Bécancour: de Lyster à l'embouchure

 EAU DE
BONNE QUALITÉ

 EAU DE
QUALITÉ DOUTEUSE

 EAU DE
MAUVAISE QUALITÉ

 EAU BRUTE DE
MAUVAISE QUALITÉ

 VIE AQUATIQUE
MENACÉE

 PROLIFÉRATION DE
PLANTES AQUATIQUES

 Baignade interdite

 PLAGE

 Baignade

 NAVIGATION
DE PLAISANCE

 MARINA

 CANOTAGE

 PÊCHE SPORTIVE

 SAUVAGINE

 MARAIS, MARÉCAGE

 PRISE D'EAU POTABLE

 PISTE CYCLABLE

 RANDONNÉE PÉDESTRE

 VILLÉGIATURE

 CAMPING

 AIRE D'OBSERVATION

 ÉLEVAGE DE VOLAILLES

 ÉLEVAGE DE PORCS

 ÉLEVAGE DE BOVINS

 AGRICULTURE

 INDUSTRIES

 DÉVERSEMENTS
INDUSTRIELS

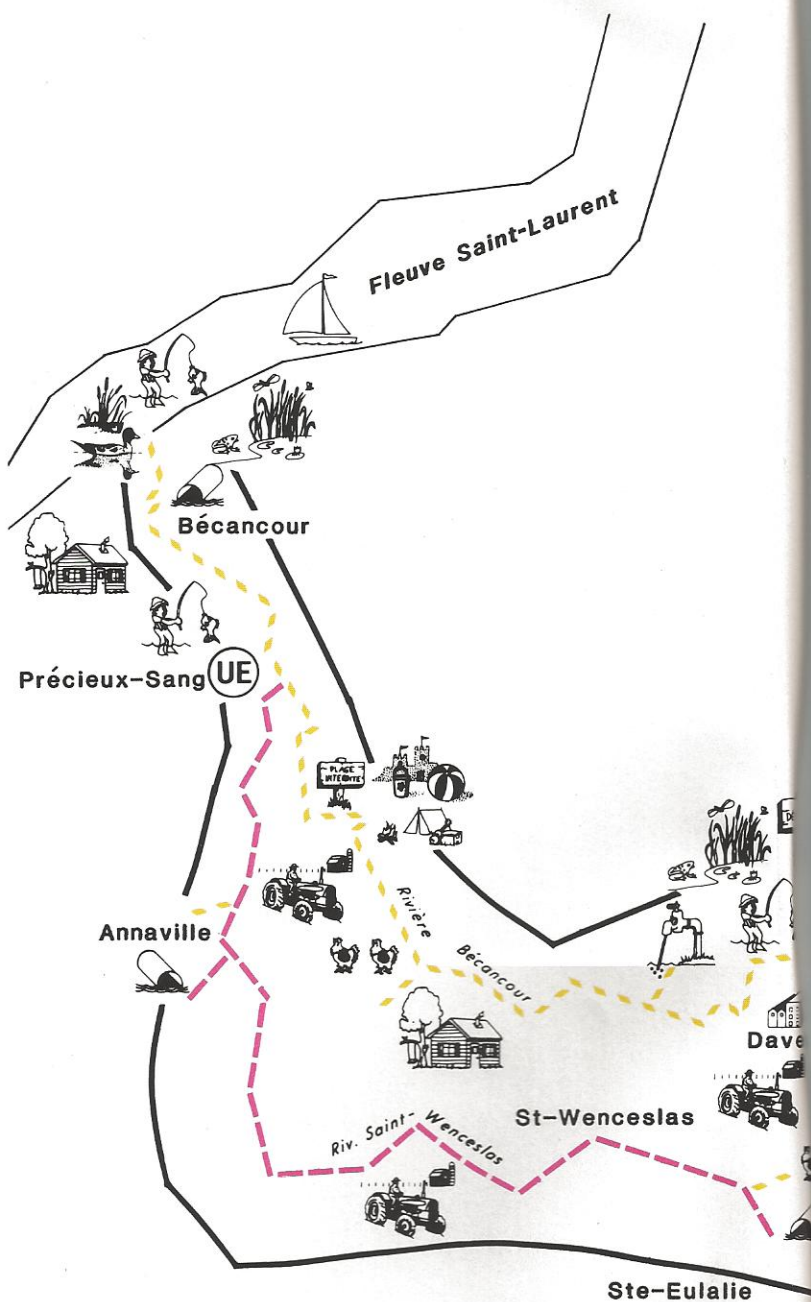
 ÉMISSAIRE D'ÉGOUTS
MUNICIPAUX

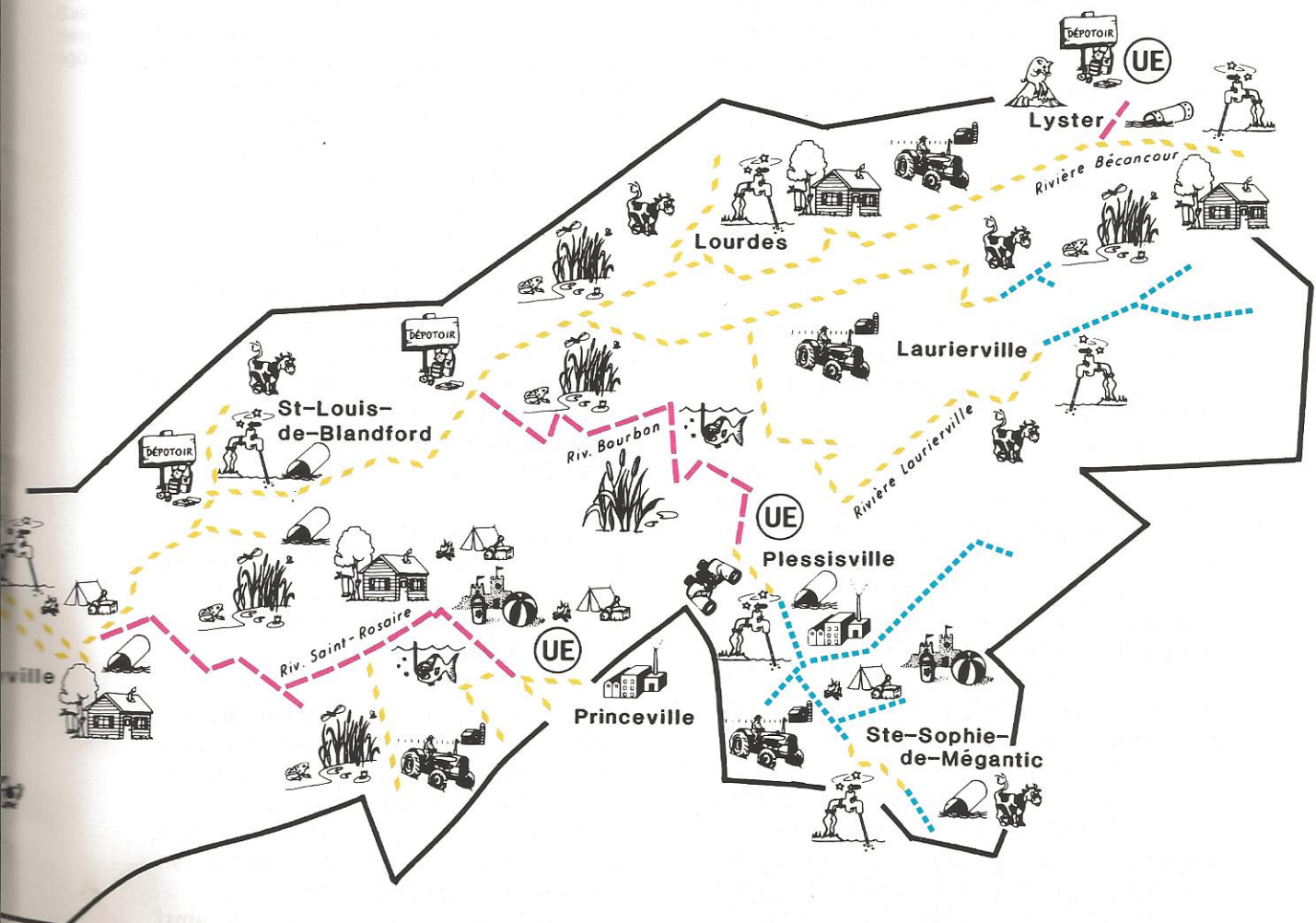
 MINES

 FOSSES SEPTIQUES
DÉFECTUEUSES

 DÉPOTOIR

 USINE D'ÉPURATION





À l'orée des Bois-Francis: de Lyster à l'embouchure

De Lyster à Daveluyville, la Bécancour draine un territoire à vocations multiples. Avec ses tributaires: les rivières Laurierville, Bourbon et Saint-Rosaire, ainsi que les ruisseaux Goulet et Macartouche, la Bécancour traverse en partie les cantons de Nelson, Somerset, Stanford, Blandford, Maddington et Halifax.

La vocation de cette zone est mixte; le secteur agricole regroupe 22% des travailleurs, l'industrie en totalise 39% et les services, 39%. Les principaux centres urbains sont Plessisville (7 400 hab.), Princeville* (4 020 hab.), Laurierville (939 hab.), Sainte-Julie (774 hab.), Saint-Louis-de-Blandford (704 hab.), Daveluyville (1 257 hab.), Sainte-Anne-du-Sault (1 257 hab.) et Maddington-Falls (373 hab.). Dans le secteur primaire, la production laitière, l'élevage et les produits de l'érable dominent. Pour ce qui est des industries, leur production est orientée vers la confection de vêtements, les aliments et boissons, les fonderies et la fabrication de meubles.

De Daveluyville à l'embouchure, la rivière Bécancour draine un territoire agro-forestier. Le cours principal reçoit les eaux d'un seul tributaire important, la rivière Blanche.

Les principaux centres sont Sainte-Eulalie (850 hab.), Saint-Wenceslas (408 hab.), Annaville (712 hab.), une partie du territoire supramunicipal de Bécancour, ainsi que la réserve amérindienne de Bécancour. La création de l'entité politique du grand Bécancour qui regroupe dix municipalités et la fondation de son centre

industriel ont profondément bouleversé l'économie régionale. En effet, si la venue des multinationales à technologie avancée favorise le développement du parc industriel de Bécancour, le recrutement de la main-d'œuvre ouvrière et spécialisée nécessaire à leur fonctionnement s'effectue au détriment du secteur agricole. Ainsi, malgré le regroupement des exploitations et l'avènement d'une agriculture plus intensive, la relève sur les fermes familiales devient de plus en plus problématique. Les principales industries de la région oeuvrent dans les aliments et boissons, les produits chimiques, les matériaux réfractaires, la céramique, les ferro-alliages, la fabrication de meubles et la confection de vêtements.

Une situation critique

De Lyster à Daveluyville, les eaux de la Bécancour s'écoulent lentement. Les rives sont en partie boisées, particulièrement sur la rive gauche. La rivière présente un état de détérioration avancée et son aspect esthétique est peu invitant! C'est dommage, car ce tronçon possède un potentiel récréatif intéressant. La demande est là puisqu'on y trouve déjà un peu de villégiature. De plus, les résidants et les industries de deux municipalités, Plessisville et Daveluyville, dépendent de la Bécancour pour leur approvisionnement en eau. L'eau d'alimentation de ces municipalités est turbide et contient des bactéries, des fibres d'amiante, de la matière organique et même parfois des substances toxiques.

Dans les tributaires Bourbon et Saint-Rosaire, la vie aquatique est menacée par la piètre qualité des eaux. Ces deux rivières sont devenues avec les années de véritables égouts à ciel ouvert.

Les responsables de la détérioration de la rivière Bécancour sont nombreux dans ce tronçon. En allant de Lyster vers l'aval, on peut mentionner les eaux usées de Sainte-Sophie-de-Mégantic et Halifax-Nord, les eaux usées municipales et industrielles déversées par Plessisville, Princeville, Daveluyville et Sainte-Anne-du-Sault, ainsi

* Princeville est située en partie dans le bassin versant de la rivière Nicolet, mais ses eaux usées s'écoulent vers la Bécancour.



Avec les années, les rivières Bourbon et Saint-Rosaire sont devenues de véritables égouts à ciel ouvert.

que les écoulements des installations septiques inadéquates de Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Julie, Laurierville, Saint-Louis-de-Blandford et Maddington-Falls. De plus, les mauvaises pratiques agricoles et la contamination des tributaires par les fumiers d'élevage contribuent à la dépréciation des eaux de la rivière.

De Daveluyville à l'embouchure, les relevés biologiques indiquent une forte productivité. L'aspect esthétique de l'eau est douteux, ce qui gêne les activités potentielles de pêche, de canotage, de villégiature et de baignade.

Dans la partie terminale, la demande récréative demeure forte, car on retrouve de ces usages en abondance, malgré la mauvaise qualité de l'eau. Citons, entre autres, la pêche sportive, la pêche pratiquée par les Amérindiens de la réserve Bécancour, le nautisme léger et la villégiature. De plus, certains pêcheurs commerciaux, qui travaillent principalement dans le fleuve Saint-Laurent, tendent occasionnellement leurs filets près de l'embouchure. Ce secteur présente un fort potentiel de baignade.

À l'embouchure, le delta formé par la confluence de la rivière Bécancour et du Saint-Laurent est fortement utilisé pour la villégiature et le nautisme léger. Il existe aussi un grand potentiel pour la baignade à la Pointe-de-la-Petite-Floride. De plus, les marécages de la baie de Bécancour, habitat naturel de la sauvagine, sont une aire récréative de choix, particulièrement en saison de chasse.

Dans ce tronçon, ce sont les activités agricoles des cantons de Nicolet, Arthabaska et Aston qui contribuent le plus à l'enrichissement de la rivière Bécancour. En effet, dans cette partie du bassin, l'agriculture est très intensive. La rivière Blanche, qui traverse ce territoire, charrie vers la Bécancour d'importantes quantités de polluants d'origine agricole, sans compter les eaux usées municipales de Sainte-Eulalie et d'Annaville et les apports en provenance des

En aval de Daveluyville,
la rivière est fortement
dégradée et peu invitante,
en dépit du caractère
agréable du paysage.



résidences de Saint-Wenceslas. Puis, dans le cours principal, sont acheminées les eaux usées municipales de Daveluyville et de Sainte-Anne-du-Sault, ainsi que les écoulements des fosses septiques inadéquates de Maddington-Falls. Enfin, aux abords du territoire supramunicipal de Bécancour, les eaux usées de Précieux-Sang et d'une partie de Bécancour aggravent le piteux état du cours principal. La rivière reçoit aussi les apports agricoles des terres situées dans les limites municipales de Bécancour et d'une partie du canton de Maddington. Les autres municipalités de cette zone supramunicipale de Bécancour jettent leurs eaux usées dans le Saint-Laurent ou dans d'autres tributaires. Rien d'étonnant que la Bécancour présente des problèmes d'oxygène dissous, de turbidité élevée, de prolifération d'algues et d'esthétique.

Préserver et consolider

Afin d'améliorer la qualité des cours d'eau du tronçon s'étendant de **Lyster à Daveluyville**, les eaux usées municipales et industrielles devront subir un traitement, et l'on devra moderniser les installations de traitement de Plessisville et Princeville aujourd'hui désuètes. Il faudra s'assurer du bon fonctionnement des installations septiques des résidences et des entreprises non desservies par un réseau d'égouts. Et enfin, il faudra améliorer les pratiques agricoles et le mode de gestion des fumiers dans plusieurs secteurs des cantons de Somerset, Halifax, Stanford et Bulstrode.

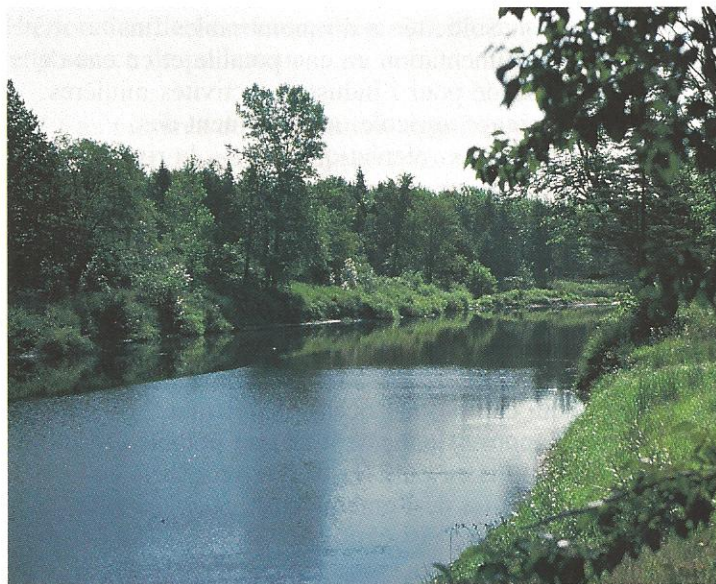
Ces mesures d'assainissement permettront de préserver la qualité de l'eau brute pour les prises d'eau potable de Plessisville et Daveluyville, d'améliorer considérablement l'aspect esthétique du cours principal et de récupérer certaines activités récréatives tels le canotage et la pêche sportive. La réhabilitation du potentiel récréatif se fera davantage sentir dans les rivières Bourbon et Saint-Rosaire, où ces utilisations sont à toutes fins pratiques disparues à cause de la mauvaise qualité de l'eau.

De **Daveluyville à l'embouchure**, les efforts d'assainissement devront porter sur l'amélioration des pratiques culturales et sur une meilleure utilisation des fumiers. Ces mesures devront s'appliquer dans tous les cantons de Nicolet, Arthabaska et Aston.

Les eaux usées de Sainte-Eulalie, Annaville, Daveluyville, Sainte-Anne-du-Sault, Précieux-Sang et Bécancour (s'il y a lieu*) devront subir un traitement avant leur rejet dans les eaux réceptrices. À Précieux-Sang et Annaville, les systèmes actuels de traitement feront l'objet d'une vérification et de mesures correctives.

Il faudra aussi s'assurer du bon fonctionnement des installations septiques de Saint-Wenceslas, de Saint-Célestin, de Maddington-Falls et de toutes les résidences de villégiature le long de la Bécancour et de la rivière Blanche.

Ces mesures d'assainissement, conjuguées avec celles prévues pour les tronçons en amont, permettront: de préserver le potentiel récréatif de la Bécancour, notamment le camping Val-Léro de Saint-Célestin; d'améliorer l'aspect esthétique global de ce tronçon afin de favoriser la récréation; de préserver les activités récréatives pratiquées dans la partie terminale de la rivière, et de récupérer le potentiel de pêche sportive dans la partie amont de la rivière Blanche et consolider celui situé à son embouchure. À la Pointe-de-la-Petite-Floride, la qualité de l'eau est influencée de surcroît par les eaux du Saint-Laurent et les eaux en provenance des bassins versants en amont. La restauration de la baignade à cet endroit dépendra donc des interventions d'assainissement menées dans les bassins versants et dans les sections du fleuve Saint-Laurent en amont de Bécancour.



Le charme incontestable du panorama de la Bécancour invite à assainir les eaux de cette rivière.

* Cela dépendra de la solution retenue pour l'interception des eaux usées.

Pour rajeunir la Bécancour

Sollicitée à d'innombrables fins — alimentation en eau potable et en eau de procédé pour l'industrie, activités minières, drainage agricole, abreuvement des troupeaux, récréation, etc. — la rivière Bécancour, de même que ses tributaires, mérite bien une cure d'assainissement.

De la source de la Bécancour jusqu'à l'aval du lac William, les usages récréatifs sont limités aux principaux lacs. En aval de ce lac, l'eau se détériore graduellement, ce qui compromet occasionnellement l'approvisionnement en eau potable et limite de plus en plus les usages récréatifs en direction de l'embouchure. La demande récréative des résidents est présente, cependant, puisque l'on observe, à partir du lac Joseph, quelques résidences de villégiature et un peu de nautisme léger, de chasse et de pêche. Près de l'embouchure, les activités récréatives sont plus intenses, probablement à cause de la plus grande densité de population. Les municipalités de Plessisville et Daveluyville puisent leur eau potable dans la rivière Bécancour. Les échantillons prélevés à ces endroits révèlent régulièrement des problèmes de qualité.

Une qualité de moins en moins acceptable

Au cours des ans, la mauvaise qualité des cours d'eau a entraîné l'abandon de nombreuses activités récréatives tels la baignade, la pêche sportive, le camping et les pique-niques.

De plus, à cause de la dégradation des eaux du bassin versant, plusieurs municipalités sont contraintes de tirer leur eau potable de nappes souterraines qui sont parfois de piètre qualité. Et pour ajouter à ce sombre portrait, toutes ces détériorations commencent à porter atteinte et même à menacer sérieusement la vie aquatique.

Un assainissement nécessaire

De la source jusqu'au lac William, les principaux facteurs de détérioration sont les déversements d'eaux usées municipales et

industrielles, les activités minières, les apports agro-forestiers et le phosphore largué par l'étang Stater. En aval du lac William et jusqu'à l'embouchure, ce sont les eaux usées municipales et industrielles, les écoulements des fosses septiques inadéquates des riverains et les apports agricoles qui contribuent le plus massivement à la pollution.

Il importe donc de réduire ces sources de pollution si l'on veut protéger et récupérer les nombreux usages qu'offrent la rivière Bécancour et ses tributaires. Pour ce bassin, les objectifs d'assainissement de l'eau sont les suivants:

- protéger et améliorer la qualité de l'eau brute aux prises d'eau potable de Plessisville et Daveluyville;
- favoriser l'exploitation du potentiel récréatif en améliorant l'aspect esthétique des cours d'eau de façon à protéger et à récupérer de nombreuses zones récréatives, et à rendre agréable la navigation de plaisance partout où elle est possible;
- protéger la qualité de la chair du poisson pêché à des fins sportives ou commerciales;
- assurer le maintien de la vie aquatique partout à l'intérieur du bassin.

Une action concertée

Tous les usagers — résidents urbains et ruraux, industriels et agriculteurs — auront leur part d'efforts à fournir dans cette grande entreprise qu'est la restauration de l'équilibre entre l'offre et la demande d'eau dans le bassin de la rivière Bécancour. Évidemment, les zones fortement dégradées sont plus particulièrement visées par les interventions d'assainissement.

Pour rajeunir la rivière Bécancour, les eaux usées municipales et industrielles d'au moins vingt-deux municipalités devront être traitées avant leur rejet dans les eaux réceptrices. Il faudra éliminer les apports de polluants engendrés par les activités minières et la contamination attribuable à l'étang Stater.

Une intervention s'impose également auprès des agriculteurs et des éleveurs de façon à réduire les apports polluants résultant de leurs activités. Cette dernière intervention est d'autant plus importante que le bassin compte au moins vingt-sept municipalités rurales. C'est en aval du lac William que les activités agricoles sont les plus intenses.

Pour chacun des cours d'eau, les mesures devront être mises en oeuvre simultanément par les municipalités, les industries et les exploitations agricoles. Dans les zones urbaines, les principaux efforts porteront sur la remise en état des réseaux d'égouts, sur l'interception des eaux usées et sur la construction d'usines d'épuration. Les techniques d'épuration devront tenir compte des caractéristiques des milieux récepteurs. Pour leur part, les industries raccordées à ces réseaux municipaux auront à rendre leurs eaux usées compatibles avec les systèmes municipaux d'épuration en effectuant les pré-traitements appropriés. Les eaux usées des industries hors réseau devront, quant à elles, être traitées comme le sont les eaux usées municipales, c'est-à-dire en fonction des milieux récepteurs. Enfin, il faudra que les exploitants agricoles revoient attentivement leurs méthodes de culture et d'élevage pour faire diminuer les risques de

détérioration de l'environnement que présente cette source de pollution.

Ces mesures de dépollution auront pour résultat de rendre plus attrayantes les eaux du bassin de la rivière Bécancour, tout en améliorant la qualité des usages actuels. En s'efforçant de supprimer les causes de détérioration, tant dans la Bécancour que dans chacun de ses sous-bassins, on en viendra à rendre à cette rivière la qualité d'eau nécessaire pour répondre aux besoins des usagers.



Le parc municipal de Plessisville donne un exemple de l'amélioration du potentiel récréatif que permet l'assainissement des eaux.



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement